



LE MERCREDI 13 JUIN 2012

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ajournée du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 13 juin 2012, à 20 h 16, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Marc Carrière
Jocelyn Fréchette
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Raymond Ménard
Carl G. Simpson

Marc Beaulieu
Jacinthe Brière
Jacques D'Août
Cécile Gauthier
René Langelier
Sylvain Léger
Dany Ouellet
Michel Tardif

Absences

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

La représentante du comité de parents :

Anik Morin

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Raynald Goudreau, directeur général
Jasmin Bellavance, secrétaire général
Nathalie A. Charette, directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire
Luc Prud'homme, directeur des technologies de l'information et des communications

Le président déclare la séance ouverte.

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Gala des employeurs : remerciements adressés aux employeurs qui embauchent, dans le cadre de stage, des élèves de l'école Sainte-Famille / aux Trois-Chemins et du Centre la Cité.
- . Grand Défi Pierre Lavoie : des élèves de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin et des employés de la CSCV participeront à l'événement.

Parole aux commissaires

Madame Jacinthe Brière

- . Tournoi de golf au profit de l'école de la Montagne : le comité organisateur a amassé 3500 \$.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 114 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE l'ordre du jour soit adopté en y retirant le point 12 *Débarcadère d'autobus de l'école aux Quatre-Vents – demande à la Ville de Gatineau.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire, Mme Nathalie A. Charette, présente les grandes lignes du budget 2012-2013.

Rapport des groupes de travail

Comité consultatif du transport par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Incident impliquant un autobus scolaire sur le chemin Lépine, à Gatineau.



1484

- . Demande d'ajout d'un brigadier adulte au coin des rues de Neuville et de la Forteresse, à Gatineau.
- . Renouvellement des contrats de transport.

BUDGET 2012-2013 – ADOPTION

RÉSOLUTION 115 (2011-2012)

Attendu que conformément à la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q., C.I-13.3), la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2012-2013;

Attendu que ce budget prévoit un déficit d'exercice inférieur à 22 % du surplus accumulé au 30 juin 2011 exception faite de la valeur comptable nette des terrains;

Attendu que l'évaluation uniformisée établie au montant de 4 154 316 579 \$ a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation, en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2012-2013;

Attendu que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Attendu les discussions et la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de leurs réunions du 28 mai et du 4 juin 2012;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors des comités de travail du 23 mai et du 13 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le budget de fonctionnement, d'investissement et de services de la dette 2012-2013, soit adopté tel que déposé et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ de l'évaluation uniformisée sous réserve de l'adoption du Règlement sur le calcul pour le produit maximal de la taxe scolaire pour l'année scolaire 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT AVEC LES TRANSPORTEURS – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 116 (2011-2012)

Attendu que les contrats de transport viennent à échéance le 30 juin 2012;

Attendu que le Service du transport de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a entrepris un travail important d'optimisation des circuits;

Attendu que les documents contractuels officiels préparés par la Fédération des commissions scolaires du Québec sont disponibles depuis le 7 juin seulement et que, par conséquent, le Service du transport n'a pas encore terminé les rencontres avec les transporteurs pour finaliser les négociations;

Attendu qu'il est primordial que les contrats soient signés avant la rentrée scolaire du 30 août 2012;

Attendu les discussions des membres du comité consultatif du transport, lors de leurs rencontres du 14 mai et du 11 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;



Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE le président du Conseil des commissaires, M. Alexandre Iracà, et le directeur général, M. Raynald Goudreau, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées les contrats de transport qui seront négociés avec chaque transporteur;

QUE les commissaires membres du comité consultatif du transport ainsi que le président du comité relatif aux affaires financières et matérielles soient consultés avant la signature desdits contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POLITIQUE D'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS – ADOPTION

RÉSOLUTION 117 (2011-2012)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées s'est dotée d'une Politique d'utilisation des technologies de l'information et des communications au cours de l'année 2008;

Attendu que cette politique n'encadrerait pas l'utilisation, maintenant omniprésente, des médias sociaux;

Attendu que le projet de politique déposée définit des balises claires à l'égard des médias sociaux;

Attendu la recommandation des membres du comité consultatif de gestion lors de leur rencontre du 22 février 2012;

Attendu la recommandation des membres du comité TIC lors de leur rencontre du 22 mai 2012;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 13 juin 2012;

Attendu la recommandation du directeur des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Benoît;

QUE la Politique d'utilisation des technologies de l'information et des communications soit adoptée telle que déposée (Réf. Recueil de gestion – 5310-01-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ENTENTE DE SERVICE DE SOUTIEN TECHNIQUE RELATIF AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS ENTRE LA MRC DE PAPINEAU ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES – DÉLÉGATION DE SIGNATURE

RÉSOLUTION 118 (2011-2012)

Attendu le projet d'entente intervenue entre la MRC de Papineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées relativement aux services techniques nécessaires pour soutenir l'analyse des besoins, le fonctionnement du parc informatique de la MRC de Papineau et de ses municipalités ainsi que les autres services Web ou de surveillance du réseau;

Attendu la recommandation du comité consultatif de gestion lors de la rencontre tenue le 13 juin 2012;

Attendu les discussions des membres du comité politique TIC lors de leur rencontre du 30 mai 2012;

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 13 juin 2012;



1486

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit autorisé à signer le protocole d'entente à intervenir entre la MRC de Papineau et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONTRAT RELATIF À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 119 (2011-2012)

Attendu l'obligation prévue à la convention entre les propriétaires du réseau de fibres optiques à l'effet d'aller en appel d'offres pour l'entretien du réseau;

Attendu l'appel d'offres public portant le numéro FIB02-4, entretien d'un réseau de fibres optiques;

Attendu l'offre reçue et ouverte suivante :

Entreprise : Tel-Tech 2000 Inc.
Adresse : 345D, rue Marion, Le Gardeur (Québec) J5Z 4W8
Montant : 127 500 \$

Attendu qu'une seule des deux entreprises qui se sont inscrites a déposé une soumission;

Attendu la recommandation du comité de gérance lors de sa rencontre du 12 juin dernier;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées devra payer 36 % de cet entretien;

Attendu les discussions des membres du comité politique TIC du 30 mai 2012;

Attendu la recommandation du directeur du Service des technologies de l'information et des communications et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE le contrat d'entretien et du service de dépannage du réseau de fibres optiques, d'une durée de cinq (5) ans, soit adjugé à la firme Tel-Tech 2000 Inc. pour la somme de cent-vingt-sept-mille-cinq-cents dollars (127 500 \$), taxes incluses;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau, soit mandaté à signer le contrat d'entretien avec cette firme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACHAT DES TABLEAUX NUMÉRIQUES INTERACTIFS (TNI) – CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC

RÉSOLUTION 120 (2011-2012)

Attendu que la participation de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec (CSPQ) est obligatoire pour commander les tableaux numériques interactifs et recevoir les allocations liées à la mesure 50680;

Attendu que le CSPQ procèdera à un appel d'offres pour ces équipements en partenariat avec le CCSR;

Attendu que la CSCV investira 153 000 \$ pour l'achat de tableaux numériques interactifs pour l'année scolaire 2012-2013;



Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées accepte de participer au regroupement des achats du Centre des services partagés du Québec et autorise le directeur général, M. Raynald Goudreau, à signer pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées les mandats d'achats et les bons de commande qui en découlent.

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote.

POUR : Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson

CONTRE : Claude Auger, Marc Beaulieu, Marc Carrière, Michel Tardif

ABSTENTION : Claude Benoît, Jacinthe Brière

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**DIMINUTION DE LA LIMITE DE VITESSE PERMISE SUR UN TRONÇON DU CHEMIN LÉPINE –
DEMANDE À LA VILLE DE GATINEAU**

RÉSOLUTION 121 (2011-2012)

Attendu que pour assurer leur sécurité, les élèves résidants aux adresses 915 et 917 du chemin Lépine à Gatineau doivent être embarqués à domicile;

Attendu qu'un autobus scolaire a été impliqué dans un accident de la route, en avril dernier, sur ce tronçon de rue alors qu'il était immobilisé afin d'embarquer des élèves;

Attendu que la limite de vitesse dans ce secteur est de 70 km / heure;

Attendu qu'il serait préférable que la limite de vitesse soit réduite à 50 km / heure;

Attendu les discussions du comité consultatif du transport lors de la rencontre du 11 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adresse une demande officielle à la Ville de Gatineau afin que la zone où la limite de vitesse est de 50 km / heure sur le chemin Lépine se poursuive jusqu'après le viaduc de l'autoroute 50 afin de couvrir le secteur résidentiel compris entre le chemin Findlay et ledit viaduc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Luc Prud'homme quitte son siège, il est 21 h 09.

**TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS DES LOCAUX D'ÉBÉNISTERIE
À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE – ADJUDICATION**

RÉSOLUTION 122 (2011-2012)

Attendu l'appel d'offres public 2011AMT1110AM05 pour divers travaux de réaménagement des locaux d'ébénisterie et d'enseignement à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

Arsène Charlebois Construction Ltée..... 356 850,00 \$
1101, rue Saint-Louis, Gatineau (Québec) J8T 2R9

Les Industries CAMA..... 379 323,00 \$
800-A, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K5



1488

7227361 Canada Inc. Serge Viau 438 412,00 \$
177, rue Bertrand, Gatineau (Québec) J8L 3G3

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Arsène Charlebois Construction Ltée;

Attendu que le financement de ce projet provient de l'enveloppe d'investissement de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 4 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Raymond Ménard;

QUE le contrat pour divers travaux de réaménagements des locaux d'ébénisterie et d'enseignement à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville, soit adjugé à la firme Arsène Charlebois Construction Ltée pour la somme de trois-cent-cinquante-six-mille-huit-cent-cinquante dollars (356 850,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PLAN QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS – DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DU CFP RELAIS DE LA LIÈVRE-SEIGNEURIE
--

RÉSOLUTION 123 (2011-2012)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées a adressé une demande au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en juillet 2011 afin obtenir une subvention pour l'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

Attendu que cette demande est demeurée sans réponse;

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées doit entreprendre, à nouveau, le processus dans le cadre du plan quinquennal des immobilisations du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport 2012-2017;

Attendu que cet agrandissement concerne les programmes d'études en cuisine et en cuisine du marché;

Attendu la recommandation des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 4 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE le Conseil des commissaires appuie officiellement le projet d'agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre-Seigneurie;

QUE cette résolution soit transmise au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de compléter le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS AU CENTRE LA CITÉ, À GATINEAU – ADJUDICATION

RÉSOLUTION 124 (2011-2012)

Attendu l'appel d'offres public APH-1170AU01 / AMT-1270AM01 / MMB-1170RT01 pour des travaux de réfection des toilettes, l'ajout d'un ascenseur et l'aménagement de la chaufferie, de la conciergerie et de l'atelier du Centre la Cité, à Gatineau;



Attendu les offres reçues et ouvertes :

Gestion DMJ/ 6739741 Canada inc.	269 300,00 \$
689, boulevard St-Joseph, bureau 106, Gatineau (Québec), J8Y 4B4	
DLS Construction inc.	271 711,00 \$
10, rue Lois, Gatineau (Québec), J8Y 3R1	
Les Industries CAMA	317 775,00 \$
800-A, rue de Vernon, Gatineau (Québec) J9J 3K5	
Defran inc.....	348 822,00 \$
55 rue Breadner, Gatineau (Québec), J8Y 2L7	
DMA Construction	350 000,00 \$
50 A, boulevard St-Raymond, Gatineau (Québec), J8Y 1R7	

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à la firme Gestion DMJ/ 6739741 Canada inc.;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique « Maintien de bâtiment »;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 4 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE le contrat pour des travaux de réfection des toilettes, pour l'ajout d'un ascenseur et pour l'aménagement de la chaufferie, de la conciergerie et de l'atelier du Centre la Cité, à Gatineau, soit adjugé à la firme Gestion DMJ/ 6739741 Canada inc pour la somme de deux-cent-soixante-neuf-mille-trois-cents dollars (269 300,00 \$) taxes exclues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ACHAT REGROUPÉ DANS LE DOSSIER LAIT-ÉCOLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

RÉSOLUTION 125 (2011-2012)

Attendu l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec à l'effet de procéder à un achat regroupé pour le dossier lait-école;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors de la rencontre du 4 juin 2012;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2012-2013;

QUE la CSCV s'engage à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu et qu'elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même;

QUE la commission scolaire accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001 \$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



MANDAT DE GESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2012

RÉSOLUTION 126 (2011-2012)

Attendu les termes de l'article 201 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3), lequel accorde au directeur général la responsabilité de la « gestion courante des activités et des ressources de la commission scolaire »;

Attendu qu'au cours de la période estivale, il est plus difficile de réunir les membres du Conseil des commissaires et du comité exécutif;

Attendu que durant cette même période, des décisions touchant la gestion et l'administration de la commission scolaire doivent être prises;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le directeur général, monsieur Raynald Goudreau soit autorisé, pour la période du 14 juin au 28 août 2012, à prendre les décisions nécessaires à la gestion et à l'administration de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées habituellement assumées par le Conseil des commissaires ou le comité exécutif;

QUE lesdites décisions fassent l'objet de discussions préalables avec le président ou le vice-président du Conseil des commissaires, le cas échéant;

QU'un rapport des décisions ou actions prises par le directeur général soit inclus au rapport de ce dernier, lequel sera déposé lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires qui aura lieu le mercredi 29 août 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Questions relatives à la séance

Monsieur Raymond Ménard

- . Félicitations adressées aux membres du comité consultatif du transport à l'égard de la rationalisation du service ayant permis d'éliminer le déficit récurrent.

Monsieur Alexandre Iracà

- . Remerciements adressés aux membres du Conseil des commissaires pour leur travail au cours de l'année scolaire 2011-2012.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 127 (2011-2012)

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 29 août 2012, à 20 heures, à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 h 21.

Alexandre Iracà,
Président du Conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général